Beaune Côte & Sud
environnement – déchets
communauté d´agglomération
www.beaunecoteetsud.com

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

CCES – Bilan 4ème année – 2024

11 mars 2025

ORDRE DU JOUR

1. Rappel des objectifs et dates clés

2. Bilan de 2023 et 2024
   - Intervention sur le compostage et le broyage

3. Identification des actions pour 2025
   - Intervention de l'OTI sur les hébergements touristiques
   - Intervention sur le plan de gestion pluriannuel des biodéchets
   - Intervention des Valoristes Bourguignons

OBJECTIFS ET DATES CLÉS

OBJECTIFS ET DATES CLÉS

1

Objectifs du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la CABS :

Objectifs Ratio en Kg/Hab./an	2010	2024	Objectifs
-15% DMA en 2025 par rapport à 2010	694 kg/hab.	626 kg/hab. (-3,54% entre 2023 et 2024)	590 kg/hab.
-20% DMA en 2031 par rapport à 2010			555 kg/hab.

Objectifs En tonnes	2010	2024	Objectifs
-15% DMA en 2025 par rapport à 2010	31 709	27 569	26 953 (- 616 tonnes)
-20% DMA en 2031 par rapport à 2010			25 367 (- 2202 tonnes)

Comparaison des ratios de DMA (en Kg/hab.) entre la BFC et la CABCS entre 2010 et 2024

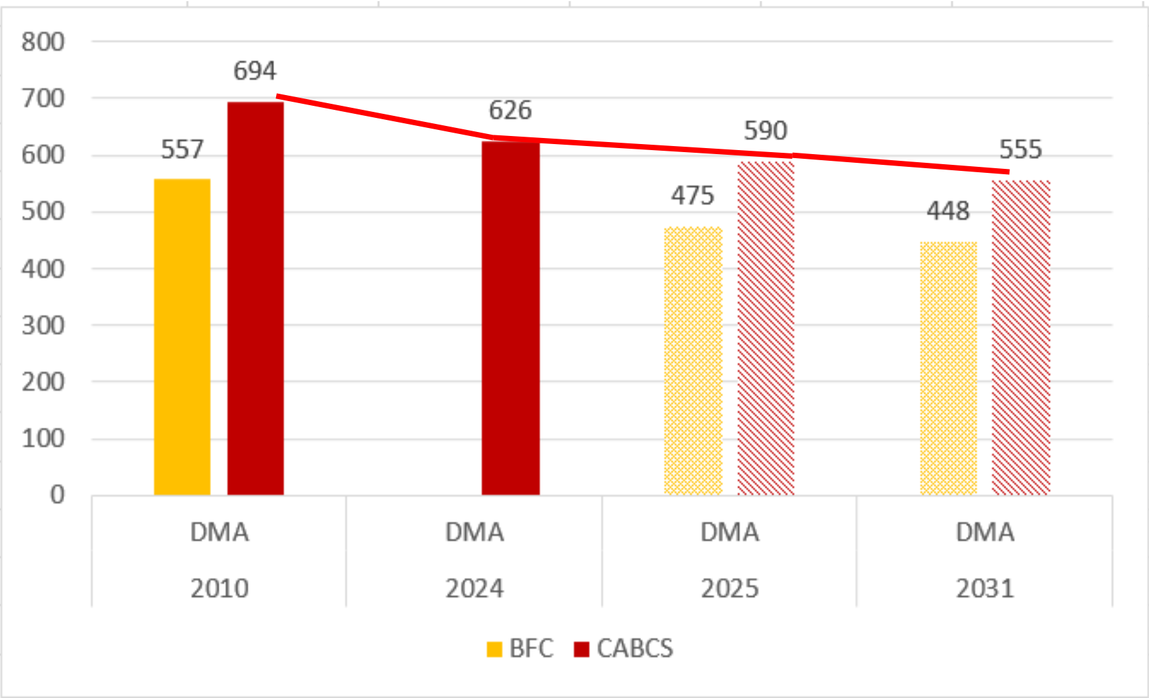

OBJECTIFS ET DATES CLÉS

1

Comparaison des ratios des végétaux (en Kg/hab.) entre la BFC et la CABCS entre 2010 et 2024 - Focus sur objectifs de réduction en déchèterie et projection à 2025 et 2031

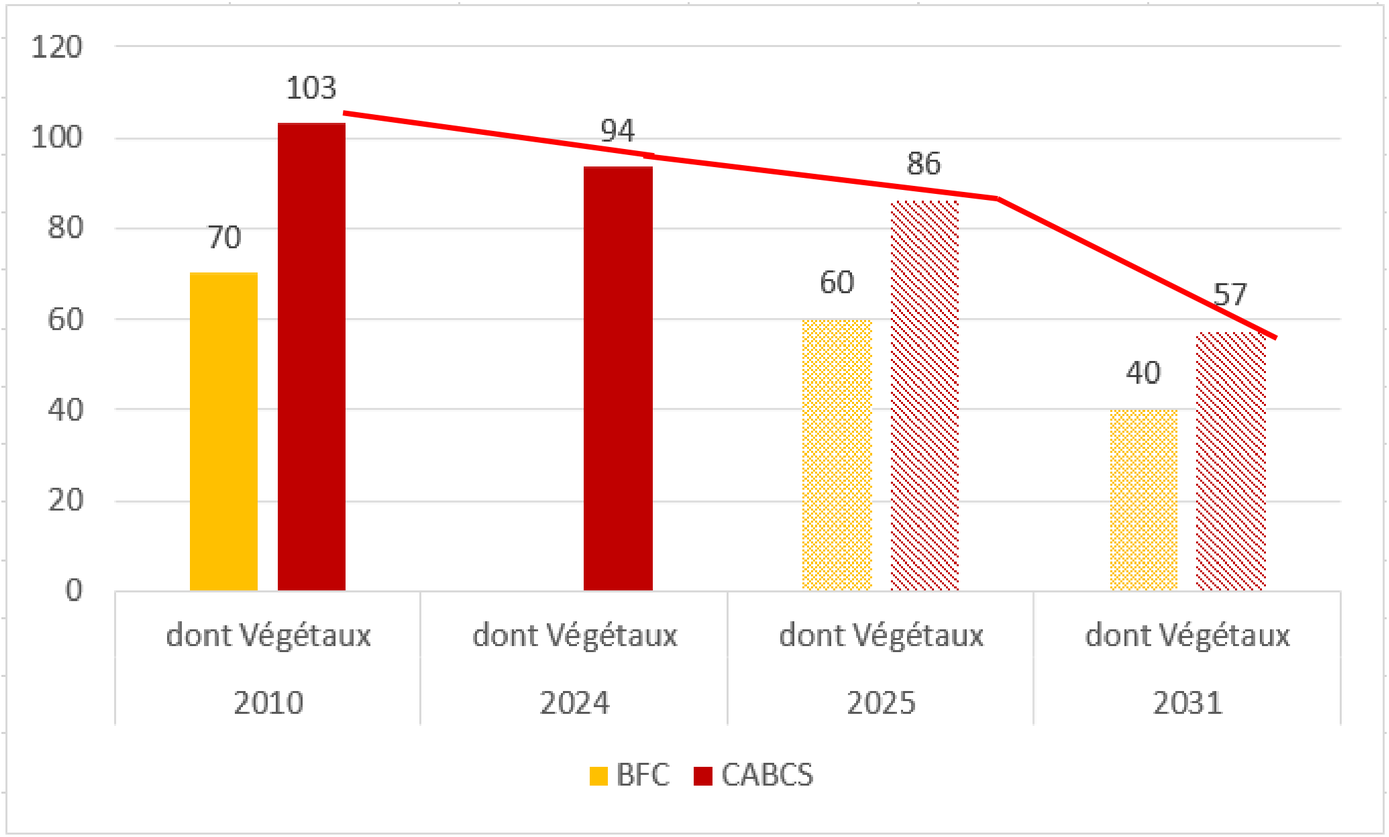

Végétaux :
- -17% entre 2010 et 2025
- -45% entre 2010 et 2031

OBJECTIFS ET DATES CLÉS

1

Comparaison des ratios de DNR (en Kg/hab.) entre la BFC et la CABCS entre 2010 et 2024 - Focus sur objectifs de réduction en déchèterie et projection à 2025 et 2031

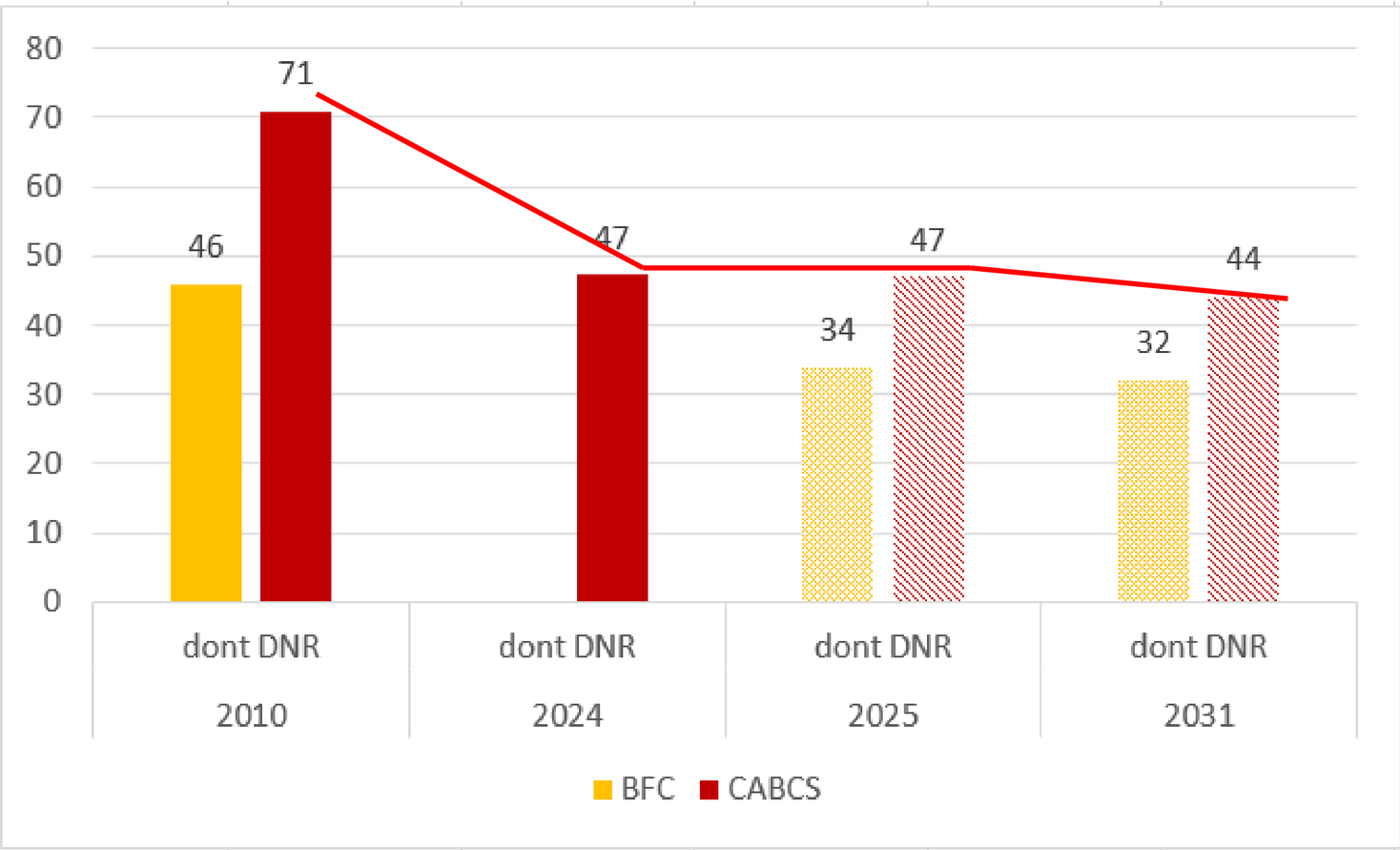

DNR :
- -34% entre 2010 et 2025
- -38% entre 2010 et 2031

OBJECTIFS ET DATES CLÉS

1

Comparaison des ratios des gravats (en Kg/hab.) entre la BFC et la CABCS entre 2010 et 2024 - Focus sur objectifs de réduction en déchèterie et projection à 2025 et 2031

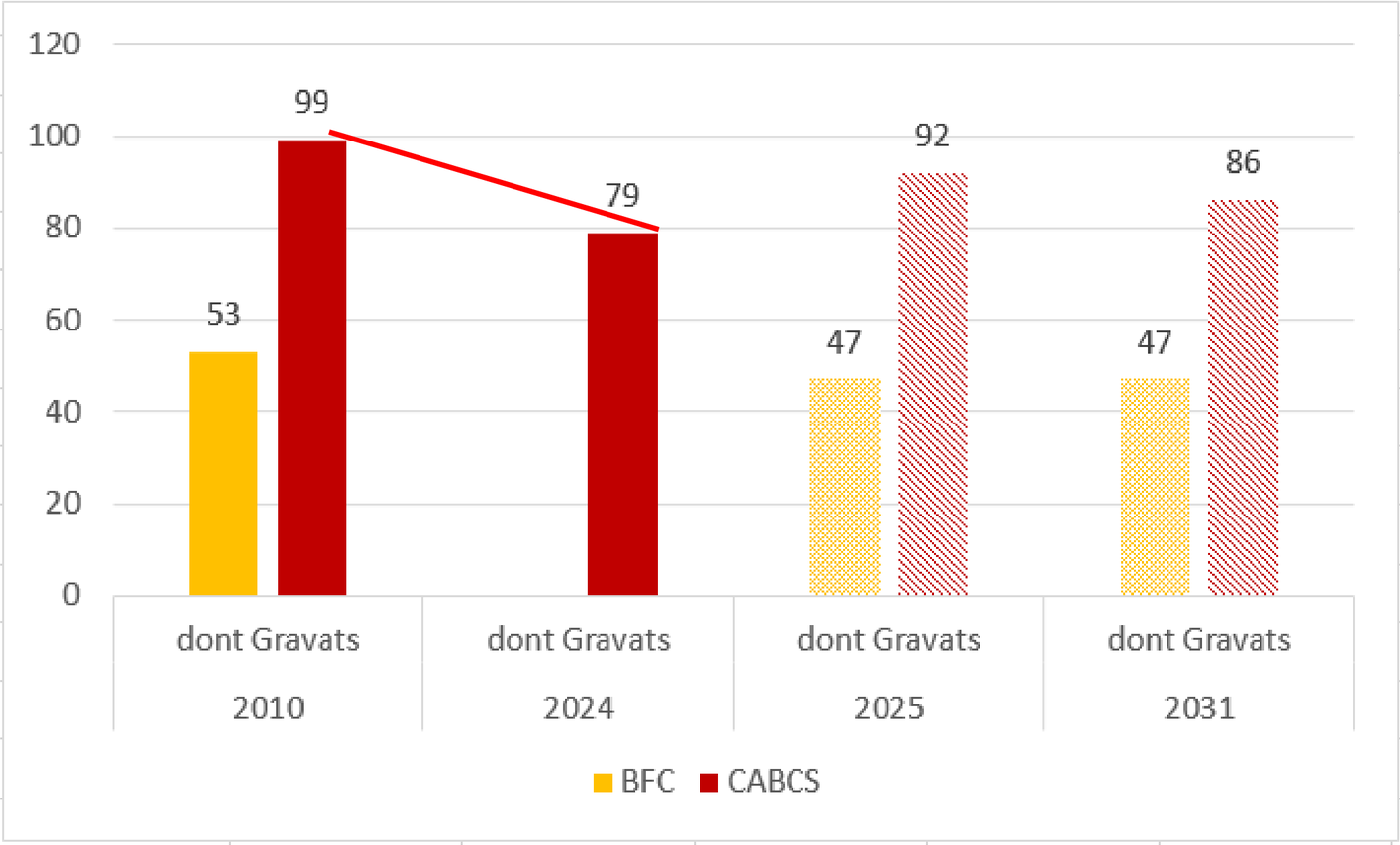

Gravats :
- -13% entre 2010 et 2025
- -13% entre 2010 et 2031

OBJECTIFS ET DATES CLÉS

Comparaison de la composition des OMR (en Kg/hab.) entre 2020 et 2024 :

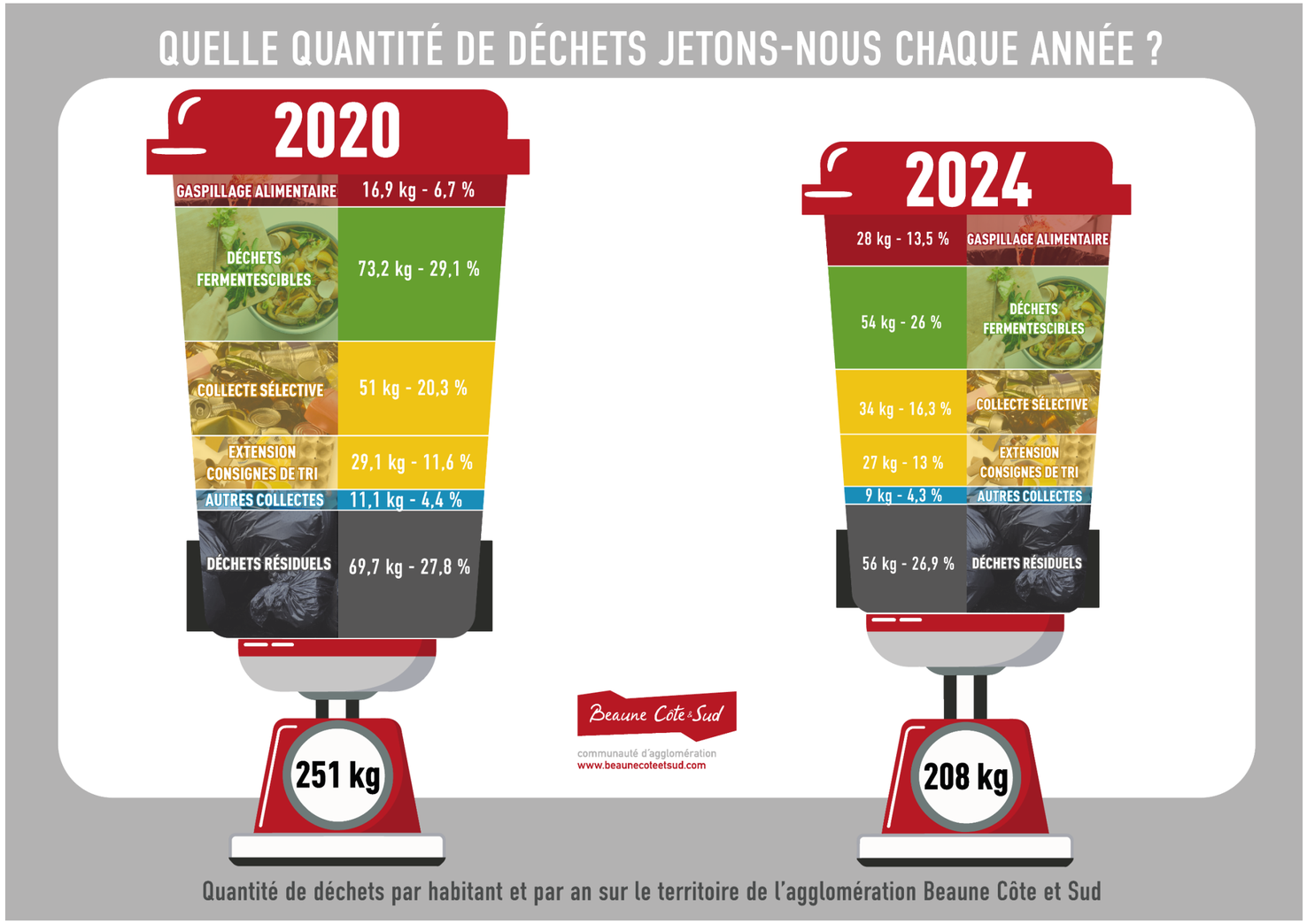

BILAN 2023 ET 2024

LES ACTIONS MENÉES EN 2023

Programme annuel de sensibilisation

23 ateliers de sensibilisation à la réduction de déchets par la CABCS

- Maternité zéro déchet (couches lavables et produits d'hygiène) à la maternité de l'Hôpital de Beaune
- Gestion de proximité, réduction et valorisation des déchets de jardin en déchèteries
- Gestion de proximité et naturelle des espaces verts à Meloisey
- Réduction des emballages à Beaune
- Don et réemploi en déchèteries

585 personnes sensibilisées

LES ACTIONS MENÉES EN 2023

3 Hébergements touristiques sensibilisés

41 Prêts de matériel tri/ prévention

46 Cimetières visités pour la mise en place du tri

Interventions scolaires et périscolaires

637 élèves sensibilisés

241 personnes sensibilisées en périscolaire

Habitat collectif **178** personnes sensibilisées

Interventions « grand public »

2 179 personnes sensibilisées

LES ACTIONS MENÉES EN 2024

Programme annuel de sensibilisation à la réduction des déchets par la CABCS

20 ateliers de sensibilisation à la réduction de déchets par la CABCS

- Gestion de proximité, réduction et valorisation des déchets de jardin en déchèteries
- Don et réemploi en déchèteries

683 personnes sensibilisées

LES ACTIONS MENÉES EN 2024

3 Hébergements touristiques sensibilisés

55 Prêts de matériel tri/prévention

Habitat collectif **200** personnes sensibilisées

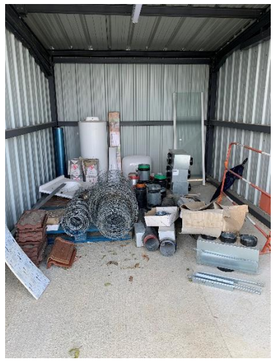

Ouverture de la mathériauthèque sur la déchèterie de MEURSAULT

Interventions scolaires et périscolaires

448 élèves sensibilisés

LA GESTION DES BIODECHETS

Par Annah VERGOTE – Chargée de mission biodéchets –
Annah.vergote@beaunecoteetsud.com

PLPDMA - CCES année 4

LA GESTION DES BIODECHETS

Compostage individuel :

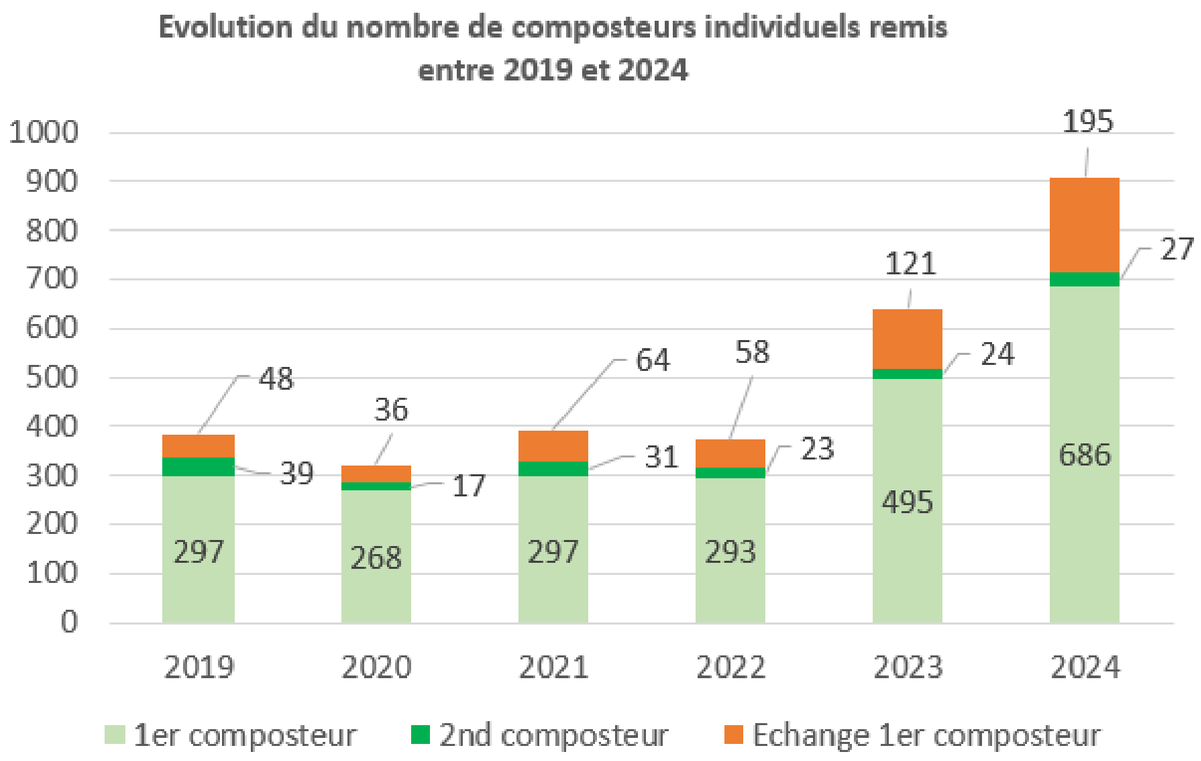

Compostage partagé :

2023

- **24** nouveaux foyers ont eu accès à un site de compostage collectif
- **6** sites installés (1 en établissement périscolaire + 5 en entreprise/association)

2024

- **59** nouveaux foyers ont eu accès à un site de compostage collectif
- **3** en pied d'immeuble/ quartier/ cœur de village (ALOXE-CORTON et BOUILLAND, residence Les Dominicaines à BEAUNE)
- **2** dans des services publics (Espaces verts Ville de BEAUNE et restaurant scolaire CABCS)
- **1** digesteur mis en place au périscolaire Les Echaliers

LA GESTION DES BIODECHETS

Compostage foyers individuels

908 composteurs distribués 2024
686 premiers composteurs
27 seconds composteurs
195 échanges

TOTAL
7563 foyers équipés en composteurs individuel
Soit ***59,22 %*** des foyers en habitat individuel

Compostage partagé / collectifs

3 nouveaux sites mis en place en 2024

Dont ***1 nouveau*** site de compostage communal

TOTAL
7 sites de compostage communaux

TOTAL
4,5% des foyers en habitats collectifs équipés

325 foyers en habitats collectifs équipés

Compostage en établissement publics et professionnels*

58 sites de compostage

* La CABCS n'accompagne plus les professionnels dans la gestion des biodéchets

7884 foyers **39,6%** de la population totale (2024)

CABCS

Nombre total de foyers : 19 898

Foyers individuels : 12 770 (64,18%)

Foyers collectifs : 7128 (35,82 %)

LA GESTION DES BIODECHETS

BROYAGE

2023

- 59 sessions - environs 90h
- 300 personnes accueillies
- 120 m3 de broyat produits

2024

- 43 sessions - environs 148h
- Prestation via un marché public
- Ouverture de la plateforme de broyage à la déchèterie de MEURSAULT

ACTIONS POUR 2025

AXE 0 : COMMUNICATION AUTOUR DU PLPDMA

3

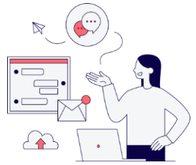

Création d'outils de communication

Publications internet, presse, etc.

Prévisions 2025

- **3** campagnes en abris-bus (compostage, tri pendant les vacances, réemploi)
- Publications d'informations sur la réduction des déchets dans les bulletins communaux/ Facebook et dans le journal de l'Agglomération
- Volonté de la CABCS d'avoir 4 pages centrales dans le journal Côté Comm

AXE 1 : SENSIBILISATION DES PUBLICS

Hébergements touristiques

Interventions scolaires et hors scolaires

Habitats collectifs

Programme annuel de sensibilisation

Prévisions 2025

- Poursuite du programme d'animations scolaires et hors scolaires
- Actions de sensibilisation auprès des habitats collectifs
- Développer et relancer des partenariats avec les acteurs locaux (associations, hôpital, bibliothèques, etc.)
- Collaboration avec l'Office du Tourisme Intercommunal pour accompagner les hébergeurs touristiques + Diffusion de la marque de reconnaissance

Présentation des actions menées auprès des hébergeurs touristiques

Par Gaëlle BOURHIS– Chargée de développement local et de l'information touristique – developpement@beaune-tourisme.fr

PLPDMA - CCES année 4

AXE 2 : LUTTE CONTRE LA GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Restauration collective

Grand public

Prévisions 2025

- Ateliers de sensibilisation (restaurations scolaires de la CABCS et grand public)

- Sensibilisation des restaurateurs (relance du gourmet bag pour valoriser les commerces engagés)

AXE 3 : FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE

3

Accompagner les organisateurs de manifestations vers le zéro déchet

Accompagner les familles vers le zéro déchet

Promouvoir la consommation responsable

Prévisions 2025

- Accueil de **6** ateliers zéro déchet organisés par le Conseil Départemental de la Côte d'Or
- Proposer des ateliers de sensibilisation lors de manifestations
- Promouvoir l'utilisation de vaisselle réutilisable
- Renouveler le partenariat avec la maternité de l'hôpital de Beaune, ateliers "Mon bébé zéro déchet"

AXE 4 : GÉRER LES APPORTS EN DÉCHÈTERIES

3

Développer la pratique du compostage individuel et collectif

Promouvoir le paillage et le mulching des végétaux

Broyage

Matériauthèque/ Ressourcerie

Prévisions 2025

- Mise en place de nouvelles REP en déchèterie
- Plan de gestion pluriannuel des biodéchets
- Compostage partagé en pied d'immeuble, quartier et cœur de village

- Permanences de distribution des composteurs individuels + gratuité du 1er composteur
- Promouvoir le broyage des branches + sensibilisation des publics à la gestion et valorisation des déchets de jardins

AXE 5 : DON ET RÉEMPLOI

Organiser une bourse d'occasion ou une gratiféria

Organiser un Village de la réparation

Prévisions 2025

- Organisation d'un Village de la Réparation en partenariat avec la CMA
- Faire connaître les associations du territoire
- Promouvoir la matériauthèque à la déchèterie de Meursault

Présentation des Valoristes Bourguignons

Par Genevieve AYMARD – Directrice des Valoristes Bourguignons – Genevieve.aymard@valoristesbourguignons.com

PLPDMA - CCES année 4

AXE 6 : RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

Actions artisans, commerçants engagés

Réduire les apports des déchets des professionnels en déchèterie

Tri et valorisation des biodéchets

Facturation des professionnels

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Prévisions 2025

- Actions “Commerçants éco-responsables” avec la CMA
  - Gestion des biodéchets des professionnels
  - Mise en place de nouvelles REP en déchèterie

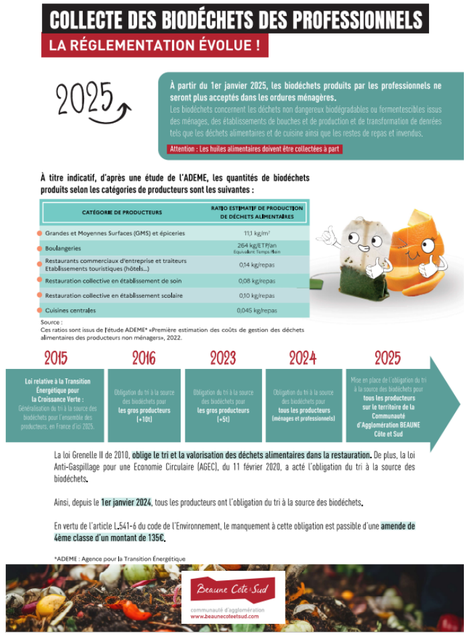

COLLECTE DES BIODÉCHETS DES PROFESSIONNELS

LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE !

2025

À partir du 1er janvier 2025, les biodéchets produits par les professionnels ne seront plus acceptés dans les ordures ménagères.
Les biodéchets concernent les déchets non dangereux biodégradables ou fermentescibles issus des ménages, des établissements de bouches et de production et de transformation de denrées tels que les déchets alimentaires et de cuisine ainsi que les restes de repas et invendus.

Attention : Les huiles alimentaires doivent être collectées à part

À titre indicatif, d'après une étude de l'ADEME, les quantités de biodéchets produits selon les catégories de producteurs sont les suivantes :

CATÉGORIE DE PRODUCTEURS	RATIO ESTIMATIF DE PRODUCTION DE DÉCHETS ALIMENTAIRES
Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et épiceries	113 kg/m²
Boulangeries	264 kg/ETP/an équivalent Temps Plein
Restaurants commerciaux d'entreprise et traiteurs Etablissements touristiques (hôtels...)	0,14 kg/repas
Restauration collective en établissement de soin	0,08 kg/repas
Restauration collective en établissement scolaire	0,10 kg/repas
Cuisines centrales	0,045 kg/repas

Source :
Ces ratios sont issus de l'étude ADEME* «Première estimation des coûts de gestion des déchets alimentaires des producteurs non ménagers», 2022.

2015	2016	2023	2024	2025
Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte : Généralisation du tri à la source des biodéchets pour l'ensemble des producteurs, en France d'ici 2025.	Obligation du tri à la source des biodéchets pour **les gros producteurs (+10t)**	Obligation du tri à la source des biodéchets pour **les gros producteurs (+5t)**	Obligation du tri à la source des biodéchets pour **tous les producteurs (ménages et professionnels)**	Mise en place de l'obligation du tri à la source des biodéchets pour **tous les producteurs sur le territoire de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud**

La loi Grenelle II de 2010, **oblige le tri et la valorisation des déchets alimentaires dans la restauration.** De plus, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), du 11 février 2020, a acté l'obligation du tri à la source des biodéchets.

Ainsi, depuis le **1er janvier 2024**, tous les producteurs ont l'obligation du tri à la source des biodéchets.

En vertu de l'article L.541-6 du code de l'Environnement, le manquement à cette obligation est passible d'une **amende de 4ème classe d'un montant de 135€.**

*ADEME : Agence pour la Transition Énergétique

Beaune Côte-Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecotesud.com

AXE 7 : EXEMPLARITE DE LA CABCS

Exemplarité des les services

Réceptions et reunions zéro déchet

Points de tri et de stockage des déchets

Consommation de papiers

Prévisions 2025

- Plan de gestion pluriannuel des biodéchets
- Equiper les sites de restauration scolaire (composteurs, autres équipements)
- Compostage partagé autonome dans les établissements administratifs
- Tri dans les bâtiments administratifs

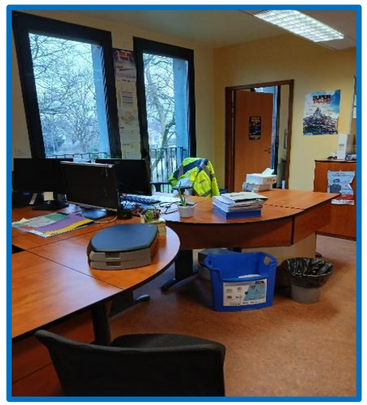

À VOUS DE CHOISIR

15 minutes

A l'aide de vos gommettes, identifiez parmi les actions proposées celles qui selon vous auront le plus d'impact sur la réduction des déchets sur notre territoire

Nous avons besoin de vous :

- Quels lieux et/ou manifestations pourraient accueillir un temps de sensibilisation ?
- Quelles autres actions pourraient être organisées sur le territoire de la CABCS ?

MERCI À TOUS !

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Devenons tous des Z'héros déchet !